



KAIROS : un bateau sur la Marne

Chroniques de Jaulgonne

N°12

Jeudi 22 Septembre **!Evénement à la halte nautique !**

Les communes de Jaulgonne et Mont Saint Père accueillent Gérard Rondeau, photographe et cinéaste pour la projection de son film « Un bateau sur la Marne ». Evénement à l'initiative de VNF (Voies Navigables de France) qui, pour fêter ses 20 ans, a décidé de présenter ce film.

En février et mars 2010, **Gérard Rondeau** et son équipe ont descendu la Marne depuis sa source sur le plateau de Langres jusqu'à Paris/Charenton. A bord d'une péniche aménagée en bateau studio, le réalisateur est allé à la rencontre de personnages connus ou inconnus : auteurs, peintres, sensibles à cette **rivière Marne**.



Madame Micheline Marchand, dans son discours de bienvenue à l'assistance nombreuse, venue de Mont Saint Père mais également des villages voisins, a rappelé les liens qui unissent les jaulgonnais à la Marne et notamment « ses bords de Marne ». Pendant plus d'un quart de siècle : les bains, avec apprentissage de la natation, concours de plongeon, fêtes nautiques, ont enchanté les étés de notre petite commune. Aujourd'hui encore, c'est un lieu de convivialité où on se croise le dimanche, où des manifestations festives sont organisées.

Nous avons découvert des paysages familiers (Château-Thierry, Mont Saint Père, Jaulgonne) et d'autres méconnus, des activités liées au transport fluvial et à la batellerie et puis des portraits d'anonymes, de célébrités et**des jaulgonnais** : Madame Dhaussy et l'école de Jaulgonne, Christophe Pointet, Maurice Mousseron.

Belle soirée sous un ciel étoilé, mais bien fraîche pour une séance en plein air !



L'équipe d'animation de la communauté de communes du canton de Condé en Brie organise des **ACTIVITES A LA CARTE** (une activité manuelle proposée chaque mercredi, exemples : fabrication de ton emploi du temps, boîte à crayon, sous main, ardoise, abécédaire ainsi que des jeux,...)

- **À JAULGONNE :**

Mercredi 28 septembre 2011

Mercredi 19 octobre 2011

- **À CONDE EN BRIE :**

Mercredi 14 septembre 2011

Mercredi 5 octobre 2011

- **À CREZANCY :**

Mercredi 21 septembre 2011

Mercredi 12 octobre 2011



ALSH Itinérant

MERCREDIS RECREATIFS

TARIFS

4 CB
Demi journée : 3 €
En journée : 5.50 €
Bus : 0.80 euros
(aller-retour)



Extérieur 4 CB
Demi journée : 4 €
En journée : 7.50 €

Pas le droit au minibus

Joindre l'équipe d'animation :

Communauté de Communes du Canton de Condé en Brie

5 Rue de Chaury – 02330 Condé en Brie

Hélène RUCKEBUSCH - Directrice.

Téléphone : 03.23.82.08.14

Un conseiller de La Mission Locale de l'arrondissement de Château-Thierry assurera une permanence :

- **En mairie de Crézancy de 16h à 17h**
- **En mairie de Condé en Brie de 14h à 15h30**

- Le jeudi 20 octobre
- Le jeudi 17 novembre
- Le jeudi 15 décembre

Son but est de **favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.**

Horaires du siège (53, rue Paul Doucet, ZA U1, 02400 CHATEAU THIERRY) :

Du Lundi après-midi au Vendredi

9 heures à 12 heures et 13 h 30 heures à 17 h 30 heures.

En cas de doute : tel 03.23.84.23.23

http://www.missions-locales-picardie.org/chateau_thierry/home.htm

Permanences du Conciliateur de Justice dans le Sud de l'Aisne

Monsieur René BECHARD précise les conditions d'exercice de ses missions :



- **Mairie de Condé en Brie : le 2ème mardi du mois, de 9h30 à 11 h45**
- **Mairie de Charly sur Marne : le 2ème mardi du mois, de 14h à 16 h45**
- **Locaux du Droit 9, rue Vallée 1 er étage - Château-Thierry**
Le 2ème mardi du mois, prendre rendez-vous, impérativement au 03 23 69 57 51 ou 03 23 69 75 41
- **CCAS Rue des Filoires - Neuilly St Front : le 4ème jeudi du mois, de 14h à 17h**
- **Foyer Rural Avenue Albert Belet - Oulchy le Château : le 4ème jeudi du mois, de 9h30 à 11 h45**

Les personnes manifestant le souhait de régler un conflit à l'amiable peuvent envoyer un courrier préalable succinct, pour en indiquer la nature, afin de faciliter ses missions bénévoles, à

M. René Béchard, 11 rue Plaine Saint Waast 02200 SOISSONS.

Téléphone : 06-84-20-55-24 Courriel : bechardrene@voila.fr

Les déplacements sur les lieux des conflits sont désormais exceptionnels, pour tenir compte des contraintes budgétaires, évoquées au niveau national, régional et constatées au niveau départemental.

✓ Recensement militaire

Jeunes gens, jeunes filles, nous vous rappelons que **le recensement militaire est obligatoire.**

Il vous appartient d'effectuer cette démarche dans le mois suivant votre 16ème anniversaire.

Présentez-vous en mairie, muni(e) du livret de famille de vos parents ainsi que de votre carte nationale d'identité.

Une attestation officielle vous sera remise. Ce document sera à présenter à l'inscription de tous les examens et concours (et même pour celui du permis de conduire !...)

✓ Inscriptions sur les listes électorales

Tous les nouveaux habitants doivent demander leur inscription sur la liste électorale avant le 31 décembre 2011.

Il faut se présenter en mairie, muni de sa carte nationale d'identité et d'une attestation de domicile.

N'attendez pas le dernier moment, vous risqueriez d'oublier et ne pourrez pas participer aux prochains scrutins.



GAZ : les travaux de prolongation du réseau se poursuivent.

GrDF devrait assurer la mise en service du gaz dans les nouveaux tronçons fin novembre.

Pour toute demande de renseignements vous pouvez contacter GrDF. Téléphone 09 69 36 35 34

DES NOUVELLES DU COMITE DES FETES....

- ✓ Le comité a invité le **Père Noël** à rendre visite aux enfants le **samedi 10 décembre à partir de 16 h.**
- ✓ **L'Assemblée Générale** aura lieu le **samedi 14 janvier 2012 à 17 h.** Tous les jaulonnais sont invités à y participer et les bénévoles sont les bienvenus.
- ✓ Un **loto** sera organisé le **16 février 2012** : nous comptons sur votre présence !

VIVAL : M. Clochez nous quitte,

Mlle Pointout prendra sa **succession à partir du 15 octobre.**

Martine Alglave, créatrice florale (www.lesjardinsdepicardie.jimdo.com)

propose l'organisation de stages d'art floral à Jaulgonne.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez la contacter (03 23 82 96 37).

Opération brioches

MERCI AUX GENEREUX DONATEURS

Bilan de l'opération Brioches du samedi 8 octobre 2011 :

125 brioches vendues ont rapporté 700 euros,

Soit en moyenne **5,60 euros par brioche**



Catherine BEFFORT, « **La petite fleuriste** », propose des fleurs et des plantes.

En vous attendant, elles égayent nos trottoirs...

Collecte et recyclage des piles usagées



Afin de diminuer le volume d'ordures ménagères, d'éviter tout risque de pollution de l'environnement et de préserver les ressources naturelles en matériaux précieux composant les piles il est **important de trier les piles et accumulateurs.**



Un **bac de collecte** des piles usagées est **disponible à Jaulgonne**, dans l'**entrée de la mairie**, accessible aux heures d'ouverture de celle-ci (du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 16h à 18h).

Les piles usagées sont ensuite prises en charge par COREPILE qui assure leur traitement.

Pour une tonne de piles alcalines on récupère :

- 350 kg de ferromanganèse (utilisé pour la fabrication de couverts, dents de pelleuse,...)
- 280 kg de zinc (utilisé pour les toits d'immeubles)

- 190 kg d'acier (revendu dans l'industrie automobile)

Et 180 kg d'eau qui s'évapore, de papiers et plastiques qui sont brûlés lors du traitement des piles par un procédé de fusion à 1500°C...

Des composteurs de 600 (15 €) et 400 (20 €) litres sont disponibles. Passez vos commandes en mairie.

NON à la publicité invasive...

- ❖ Des étiquettes à poser sur vos boîtes aux lettres sont disponibles à la mairie.
- ❖ A partir du 1^{er} décembre 2011 le site PACITEL (www.pacitel.fr) sera fonctionnel : après enregistrement (possible dès maintenant) il devrait limiter les appels de démarchage téléphonique...

Créée depuis novembre 2010, la **junior association « Y a trop de blabla !!! »** permet à une dizaine de jeunes de Jaulgonne, Courtemont Varennes et Chartèves de participer à la vie locale.

Depuis presque 1 an, la présidente, Ophélie Marchand Larue, et les membres de l'association se réunissent environ une fois par mois afin de mettre en place leurs différents projets.

Au programme : l'obtention d'un local où les jeunes de l'association peuvent se réunir régulièrement, la participation à la bourse aux jouets, la brocante puériculture et la journée de l'enfant organisée par la communauté de communes.

L'association participe également à diverses manifestations locales, brocantes de Jaulgonne et de Courtemont Varennes, afin de récolter des fonds et ainsi réaliser leurs futurs projets.

Pour 2012, « Y a trop de blabla !!! », aura pour projet de continuer sa participation à la vie locale et aux diverses manifestations de la communauté de communes, des sorties bowling ou patinoire et enfin la création d'un groupe de musique pour quelques concerts.



En attendant la réalisation de ses projets, l'**association réunira ses membres le 10 novembre afin de renouveler son bureau.** Si des jeunes sont intéressés pour faire partie de l'association ils peuvent venir à cette Assemblée Générale.

Visitez son site : www.yatropdeblabla.waccabac.com

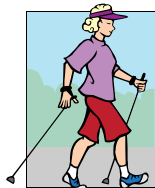
Plan de prévention contre les risques d'inondations et coulées de boue

L'ensemble du village est classé en **zone bleue : zone vulnérable** au titre des inondations, ruissellements et coulées de boue. Les **constructions y sont possibles sous réserve de respecter des prescriptions et/ou recommandations permettant de prendre en compte les risques. En particulier :**

- **Pour toute construction déjà existante, INTERDICTION :**
 - de créer toute nouvelle ouverture située à moins de 0,30 m du terrain naturel et orientée du côté des vecteurs de ruissellement ou faisant face aux coulées de boue,
 - de faire des remblais, exhaussements du sol et digues généralisé à la parcelle,
 - de mettre en place toute clôture susceptible de perturber les ruissellements.
- **La reconstruction d'un bâtiment, après sinistre provoqué par un phénomène différent d'un ruissellement et d'une coulée de boue, est possible sous certaines conditions :** aucune ouverture située à moins de 0,30 m du terrain naturelle ne doit être orientée du côté des vecteurs du ruissellement ou face aux coulées de boue, le premier niveau habitable doit être situé à au moins 0,30 m au dessus du terrain naturel, sa surface hors œuvre brute et hors œuvre nette ne doit pas être augmentée.
- **Les constructions neuves sont possibles si :**
 - les ouvertures sont situées 0,30 m au-dessus du niveau du terrain naturel et ne sont pas orientées du côté des vecteurs de ruissellement,
 - son impact est minime sur les écoulements préférentiels,
 - la hauteur minimale du rez-de-chaussée est à au moins 0,30 m au dessus du terrain naturel
 - des pièces habitables ne sont pas créées en sous-sol.

Des **dispositions** pour protéger **certaines zones dites sensibles**, particulièrement celle du **Rû de la Belle Aulne (zone rouge)** ont également été prises. Nous rappelons aux **propriétaires riverains** qu'ils sont tenus à un **entretien régulier du cours d'eau**.

Se renseigner en mairie.



LA MARCHÉ NORDIQUE : UNE GARANTIE POUR NOTRE FORME

La **marche nordique** (NordicWalking) est un **sport - loisir** permettant d'**oublier les petits soucis quotidiens** tout en ayant un **effet bénéfique sur notre condition physique**. Elle vient de Finlande où dès les années 1950 les skieurs de ski de fond s'entraînaient en été en marchant avec des bâtons... Les bâtons utilisés sont différents de ceux de la marche standard : mélange de fibres de verre et de carbone, ils absorbent les secousses.

La **marche nordique tonifie les muscles du corps** (ceux des jambes mais aussi les abdominaux, les bras, les pectoraux, les épaules, le cou,...) et **renforce les chaînes musculaires et articulaires**.

La marche nordique assure une plus grande amplitude pulmonaire donc une **meilleure oxygénation**.

La marche nordique **fortifie les os sans aggraver les articulations**.

La marche nordique **augmente sensiblement la dépense énergétique**, jusqu'à 40 % par rapport à la marche traditionnelle.

La marche Nordique convient à pratiquement tout le monde.

Toutefois il faut **éviter de pratiquer cette activité en cas d'arthrite**, surtout en période de poussée inflammatoire.

En présence de tendinites sur les membres supérieurs, ou d'importantes affections rhumatismales en haut du corps ou dans les pieds il ne faut pas utiliser les bâtons.

En cas d'arthrose, la marche nordique doit être pratiquée de manière modérée.

Cette pratique peut être collective, plus conviviale. Si cette activité vous tente, faites vous connaître en mairie afin de mettre en place un groupe de marcheurs sur Jaulgonne.

LE CARNET DE JAULGONNE



Ils sont arrivés :

Emma ROGE-ZINSIUS, née le 31 juillet 2011

Timéo PLISTAT, né le 21 aout 2011

Pierre-Yvan FLAMANT, né le 24 aout 2011

Mariages :

Le 25 juin 2011 : Mlle Françoise SCHMITT a épousé M. Daniel DHIEUX

Le 13 aout 2011 : Mlle Tiffanye MARICOT a épousé M. Julien LARIVIERE



Ils nous ont quittés :

M .Pierre DAMERON le 26 juin 2011

M. Roger RAULOT le 27 juin 2011

TPNS